

LE PRIX COURANT

(THE PRICE CURRENT)
REVUE HEBDOMADAIRE

Commerce, Finance, Industrie, Assurance, Propriété Immobilière, Etc.

EDITEURS :

LA COMPAGNIE DE PUBLICATIONS COMMERCIALES

(The Trades Publishing Co.)

25, Rue Saint-Gabriel, - MONTREAL

TELEPHONE BELL MAIN 2547

ABONNEMENT MONTREAL ET BANLIEUE - \$2.80 PAR AN.
CANADA ET ETATS-UNIS - 2.00
UNION POSTALE - - - - - FRS 20.00

Il n'est pas accepté d'abonnement pour moins qu'une année complète.

L'abonnement est considéré comme renouvelé si le souscripteur ne nous donne pas avis contraire au moins quinze jours avant l'expiration, et cet avis ne peut être donné que par écrit directement à nos bureaux, nos agents n'étant pas autorisés à recevoir de tels avis.

Une année commencée est due en entier, et il ne sera pas donné suite à un ordre de discontinuer tant que les arriérés ne sont pas payés.

Nous n'accepterons de chèques en paiement d'abonnement, qu'en autant que le montant est fait payable au pair à Montréal.

Tous chèques, mandats, bons de poste, doivent être faits payables à l'ordre de : "LE PRIX COURANT."

Nous nous ferons un plaisir de répondre à toutes demandes de renseignements. Adresses toutes communications simplement comme suit :

I.E. PRIX COURANT, Montréal.

LA QUESTION DU CARNAVAL

Il y a une vingtaine d'années plus ou moins que nous ne connaissons plus à Montréal les fêtes du carnaval avec leur palais de glace comme attrait principal et obligatoire.

Un certain nombre de citoyens de notre ville ont pensé que la résurrection de ces fêtes d'autrefois donnerait au commerce de détail une impulsion plus grande à une époque de l'année où il est plus calme qu'actif.

Ils se sont donc mis à l'oeuvre et ont obtenu en un très court espace de temps un nombre d'adhésions et de souscriptions qui permet de croire à la réussite entière du projet.

Il ne fait aucun doute que, dans la partie ouest de la ville où auront lieu les principales manifestations du carnaval, le projet est bien accueilli par le commerce de détail qui voit dans ces fêtes une occasion exceptionnelle de ventes et de recettes.

Mais ailleurs, c'est-à-dire dans les autres parties de la ville, on paraît rester plutôt froid aux perspectives d'un carnaval. C'est que là il n'y a aucun profit à tirer des fêtes.

Les commerçants de détail ne jugent de la question qu'au point de vue de leurs intérêts personnels, c'est-à-dire à un point de vue plutôt étroit.

Laisant de côté les intérêts particuliers, le Board of Trade s'est demandé, en présence du mouvement actuel pour la résurrection du carnaval, s'il n'y avait pas lieu de revenir sur ses décisions antérieures à ce sujet et son Conseil a décidé à l'unanimité de maintenir intégralement une résolution passée en 1904 sur la même question, résolution qui se lit ainsi :

"Il est résolu que le Conseil du Board of Trade de Montréal s'oppose à l'unanimité à une proposition d'avoir un carnaval d'hiver dans cette Cité, croyant que de tels carnivals sont adverses aux intérêts du Canada; que ces carnivals d'hiver font indubitablement ressortir notre cli-

mat d'hiver, créent dans d'autres pays l'impression que la glace et la neige sont ici un état de choses normal, impression qui tend à décourager l'immigration qui est si nécessaire au développement de cette Puissance".

Il y a sans doute un certain fond de vérité dans cette résolution, bien qu'aujourd'hui on soit mieux renseigné qu'il y a vingt ans sur le Canada et son climat.

Un pays qui produit dans les régions les plus froides de ses terres habitées cent dix millions de minots de blé, de l'orge, de l'avoine et du blé-d'inde en abondance ne saurait passer pour une contrée couverte sempiternellement de neige et de glace. Et, dans tous les pays aujourd'hui, on sait que nous sommes exportateurs de grains et de fruits qui ne poussent pas sous la glace et la neige.

Nous ne cherchons pas à attirer comme immigrants des ouvriers de métiers, mais des agriculteurs et des ouvriers agricoles; ces derniers se renseignent avant de venir au Canada et ce ne sont pas les carnivals d'hiver — qu'ils ignorent d'ailleurs — qui pourront empêcher ces gens de venir vivre et prospérer au Canada.

D'autre part, c'est surtout des Etats-Unis que nous viennent les visiteurs au moment des fêtes du carnaval d'hiver, or aux Etats-Unis, mieux que partout ailleurs, on est renseigné sur notre climat.

Nous ne voyons donc pas dans les fêtes du carnaval un danger pour le Canada aussi grand qu'on semble le craindre au point de vue de l'immigration.

Un carnaval d'hiver peut cependant donner au dehors l'impression que nos hivers sont plus rigoureux qu'ils ne le sont en réalité.

Il est bon de signaler ce fait, mais nous ne croyons pas qu'il soit de nature à décourager ceux qui volent quelque profit à réaliser grâce aux fêtes du carnaval.

Un marchand n'a absolument rien à faire avec un procès, quel qu'il soit. Les seuls qui tirent profit des procès sont les avocats.

LA BANQUE DE MONTREAL

Nos lecteurs trouveront dans ce numéro le compte rendu de l'assemblée générale des actionnaires de la Banque de Montréal, assemblée qui a eu lieu lundi dernier.

Les commerçants en général ont de tout temps attaché une grande importance aux observations présentées à ces assemblées par le Président et le gérant général de cette banque.

La Banque de Montréal est, en effet, dirigée par des hommes d'une haute expérience, d'une compétence indéniable en matières financières. Ce sont, en même temps, des observateurs consciencieux qui ont à leur disposition tous les éléments possibles d'informations; aussi peut-on avoir confiance dans les déclarations que ces hommes aussi prudents qu'éclairés font à leurs actionnaires chaque année.

Nous engageons donc nos lecteurs à lire le compte-rendu publié d'autre part et à en peser les termes.

Le ton des remarques du président et du gérant-général est des plus encourageants pour les commerçants. Ce sont surtout les pessimistes, ceux qui découragent leurs voisins après avoir eux-mêmes perdu confiance, qui devraient méditer les paroles prononcées à l'assemblée des actionnaires de la Banque de Montréal.

Si les affaires ont subi une période de ralentissement, de dépression au Canada, nous n'avons pas été lents à remonter le courant et, si chacun de nous veut faire un pas prudent en avant, nous assisterons à un nouvel essor commercial et industriel.

C'est d'ailleurs un peu ce qui se passe; n'avons-nous pas, en effet, signalé à plusieurs reprises, en même temps qu'une amélioration des affaires, la prudence avec laquelle les commerçants opèrent dans leurs achats. Si tous apportaient encore un peu plus de prudence aussi dans les crédits qu'ils accordent à leurs